



La garde de direction dans la Fonction Publique Hospitalière

Réf : RH024

Durée : 14h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Savoir sécuriser juridiquement les décisions de garde
- › Connaître les textes encadrant la continuité du service public hospitalier
- › Savoir gérer un événement indésirable grave sous l'angle du risque juridique
- › Maîtriser les obligations de traçabilité et de signalement

Public*

- › Toute personne ayant en charge des gardes administratives dans un hôpital public

Programme

Les Fondements juridiques de la garde de direction

- › Principe de continuité du service public hospitalier
- › Dispositions du Code de la santé publique relatives aux établissements publics de santé
- › Organisation des pouvoirs de l'administrateur de garde et personnels concernés
- › Délégation de signature et délégation de compétence
- › Articulation avec les autres acteurs hospitaliers

La Gestion juridique d'un événement indésirable grave

- › Notion d'événement indésirable grave
- › Obligation de signalement
- › Information des autorités
- › Relations avec les forces de l'ordre
- › Conservation des preuves
- › Risque pénal et administratif

Les décisions portant atteinte aux libertés

- › Le consentement aux soins
- › Le refus de soins
- › L'hospitalisation sans consentement
- › Les mesures restrictives de liberté
- › L'information des proches
- › Le secret professionnel

La gestion des autres situations pouvant être rencontrées

- › Le patient mineur
- › Le patient majeur protégé
- › Les situations disciplinaires
- › Le décès en établissement
- › Les situations exceptionnelles

La traçabilité et sécurisation de la décision

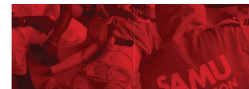
- › Portée juridique du compte-rendu de garde
- › Rédaction factuelle vs appréciation personnelle
- › Chronologie des faits
- › Conservation des pièces
- › Transmission à la direction générale

Méthodes pédagogiques

- › Apports cognitifs préalables
- › Etudes de cas, illustrations
- › Synthèse des connaissances indispensables

Modalités d'évaluation

- › Questionnaire préalable d'auto positionnement et recueil des attentes
- › Évaluation des acquis en continu : étude de cas, mises en situation pratique, étude de jurisprudences
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › À distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques



Intervenants

› Juriste réalisant des gardes de direction

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

*Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.
Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition*